II — *Etude sur une famille canadienne : — Famille De Catalogne,*

Par L'ABBÉ C. TANGUAY.

(Lu le 22 mai 1884.)

La Nouvelle-France venait d'être cédée à la couronne d'Angleterre.

Un grand nombre de ses enfants dévoués ne pouvaient se faire à l'idée d'avoir à vivre à l'ombre d'un drapeau étranger et sous la domination d'un gouvernement qu'ils avaient combattu pendant de longues années. Le sentiment si naturel de l'orgueil national vibrait trop fortement dans leurs cœurs : il fallait nécessairement s'éloigner, retourner dans la mère patrie, ou prendre le chemin de l'exil.

Au nombre des familles qui disaient adieu à leur patrie d'adoption, au Canada, pour se rendre, les unes dans la vieille France, les autres dans une colonie française, la Martinique, se trouvait la famille de Gédéon de Catalogne, dont l'ancêtre était venu se fixer au Canada, vers la fin du siècle précédent (1685). Cette famille va faire le sujet de l'étude que j'ai l'honneur de soumettre à la Société.

Plusieurs raisons en ont motivé le choix :

1o La noblesse d'origine qui l'a distinguée ;

2o Ses alliances nombreuses avec les plus remarquables familles canadiennes ;

3o Les services éminents qu'elle a rendus dans la défense de la colonie, et dans le génie civil et militaire, aussi bien que dans les lettres et dans l'histoire.

BRANCHE AÎNÉE

L'origine de la famille De Catalogne se perd dans la nuit des temps. On lui assigne toutefois le Béarn pour berceau.

D'après une tradition bien accréditée, un Jean de Catalogne accompagnait Louis IX en Egypte, en 1249, et assistait à la prise de Damiette, où il se distingua par sa bravoure. C'est en mémoire de cette campagne que le *croissant* se trouve dans les armoiries de la famille.

Une branche de ses descendants se trouve établie dans le Bazadois.

La bibliothèque nationale, département des manuscrits, possède un acte notarié en date du 15 janvier 1565, concernant le sieur Louis de Catalogne, demeurant à Pommier en Bazadois.

De 1590 à 1660, on trouve à la mairie de la commune de Saint-Félix de Toncande dont dépend Pommier, une dizaine d'actes de l'état civil des différents membres de cette famille.

Les archives départementales de la Gironde et des Basses-Pyrénées contiennent aussi plusieurs pièces la concernant.

C'est en 1766 que la branche aînée De Catalogne s'éteignit. Elle avait en apanage le marquisat de Mauléon, [1] qui tomba en quenouille, faute par la branche cadette de réclamer

---

[1] Dans les Basses-Pyrénées.

et faire valoir ses droits. Cette dernière était alors au Canada, et représentée par Louis-Charles-François-Gédéon de Catalogne, petit-fils de Gédéon, première tige de cette famille établie dans la Nouvelle-France. C'est la branche cadette qui va faire le sujet de ma conférence.

I — Branche cadette. — Gédéon de Catalogne

Gédéon de Catalogne, premier de ce nom venu au Canada, naquit en 1662, à Bresse, dans le Béarn. Il était fils de Gédéon et de Marie du Cap-de-Molie. Tout jeune encore, il était entré dans le génie, et avait obtenu un grade d'officier ; mais ne voulant pas abjurer le protestantisme, comme venait de le faire son frère aîné, alors membre du parlement de Navarre, il dût quitter la France, après la révocation de l'édit de Nantes. Il partait, en effet, en 1685, pour la Nouvelle-France avec cent-vingt de ses coreligionnaires, qui, voulant suivre son sort, l'accompagnaient dans son exil.

Après une longue et orageuse traversée, le vaisseau qui les portait fut surpris, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, par une des plus furieuses tempêtes, et vint se briser sur les récifs qui bordent l'île d'Anticosti. La certitude d'une mort inévitable, si une puissance surhumaine ne venait à son secours, suggéra soudain à l'infortuné l'idée que sa préservation pouvait dépendre de son abjuration. Il promit aussitôt de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, s'il échappait à la mort.

Sept de ses compagnons firent le même vœu, que la Providence exauça. En effet, sur les cent-vingt passagers, ils furent les seuls qui échappèrent au triste sort de leurs malheureux compagnons.

Ainsi miraculeusement sauvé, Gédéon se souvint de son vœu, et à son arrivée à Québec il abjura le protestantisme en présence de Mgr de Saint-Valier, alors évêque de Québec. Ses compagnons en firent autant.

A peine arrivé dans sa nouvelle patrie, Gédéon voulut donner des preuves de son courage et de son dévouement. Il s'associa à l'expédition qui se préparait à aller reprendre, dans la baie d'Hudson, sur la rivière Sainte-Thérèse, le fort que les Français y avaient bâti et dont les Anglais s'étaient rendus maîtres. En compagnie de MM. de Troyes et Duchesnil, il devait commander un détachement de trente soldats, tandis que MM. d'Iberville, de Sainte-Hélène et de Maricourt, tous trois fils de Charles Lemoyne, se mettaient à la tête de soixante-dix Canadiens, véritables coureurs des bois, accoutumés aux longues marches, aux jeûnes prolongés, et capables de résister à la rigueur des froids si piquants de ces lointaines régions. Cette expédition fut tout un succès pour la petite armée.

En 1690 (11 août), Gédéon épousait, à Montréal, Marie-Anne Lemire, fille de Jean Lemire [2] et de Louise Marsolet.

Dans cette même année, il contribua grandement, en sa qualité d'officier du génie à fortifier Québec et à défendre cette ville contre la flotte anglaise, commandée par l'amiral Phipps.

Le major Provost commandait alors la garnison de Québec, en l'absence de M. de Frontenac, le gouverneur.

---

[2] Les nombreuses familles dont il est l'ancêtre, comptent des membres distingués dans l'état ecclésiastique et dans la magistrature. Voir le *Dictionnaire généalogique*.

On retrouve le nom de Gédéon de Catalogne trois ans plus tard (1693) mentionné à l'occasion d'une autre expédition anglaise, que commandait le chevalier Francis Wheeler.

Dans le rapport des officiers de cette année (1693) Gédéon est mentionné comme bon officier et honorable homme.

En 1709 (14 octobre) les MM. Raudot, intendants, recommandaient d'une manière toute spéciale la promotion de Gédéon de Catalogne, dans leur lettre adressée au ministre :

"Les sieurs Raudot eurent l'honneur de vous envoyer l'année dernière les cartes du gouvernement de Montréal qui vous furent présentées par le sieur de Marigny. Ils ont l'honneur de vous envoyer cette année celles des gouvernements des Trois-Rivières et de Québec. Le sieur de Catalogne, lieutenant des troupes de ce pays, qui a levé toutes ces cartes, s'est donné toutes les peines et tous les soins possibles pour qu'elles fussent justes et exactes. Ils peuvent vous assurer qu'il mérite l'honneur de votre protection, et que vous ayez la bonté de vouloir bien l'avancer dans la promotion qui est à faire en ce pays : ses services, Monseigneur, et tous les mouvements qu'il s'est donnés pour ces cartes leur font espérer que vous voudrez lui accorder une place de capitaine. Cette récompense qu'il mérite par plusieurs endroits, vous épargnerait une pension qu'il mériterait pour cet ouvrage qui lui a coûté deux années de travail pendant lesquelles il a été obligé de visiter toutes les côtes de ce pays et même dans les temps les plus rudes et les plus difficiles. Cet ouvrage, Monseigneur, lui a attiré l'indignation du sieur LeVasseur, [3] ingénieur en ce pays, qui lui demanda au château, devant Mme la gouvernante, de quel ordre il travaillait, et fâché apparemment de ce qu'il faisait, par les ordres que vous aviez eu la bonté de nous donner, il lui dit qu'il vous manderait que toutes ces cartes n'étaient point justes, le dit sieur de Catalogne ne put souffrir, Monseigneur, qu'on le condamnât sans avoir vu son ouvrage, et lui dit que pour juger et décider entre eux de quelque chose, il y faudrait toujours un troisième. Ils peuvent cependant vous assurer qu'elles sont très justes, ayant été exposées ici pendant plus de quinze jours, à la censure de tout le monde, et il n'y a personne qui ne les aient trouvées de cette manière, si bien même que plusieurs personnes veulent en faire faire des copies sur les originaux qui sont restés ici."

M. Gédéon de Catalogne, auteur

La Société historique de Québec publiait, il y a quelques années, un ouvrage qui a pour titre : "*Recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois, depuis l'année* 1682."

Ce recueil si intéressant ne porte aucune signature, et jusqu'à ce jour, il a semblé impossible d'en connaître l'auteur.

La *Collection de manuscrits* récemment éditée (1884) sous les auspices de la législature de Québec, attribue ce mémoire ou recueil à M. De Léry, ingénieur. (Voir la note de la page 625.)

Quelques citations de ce recueil que je me permettrai de faire ici, démontreront à l'évidence, je l'espère, que l'écrivain qui, dans ce recueil, se met à la première personne en relatant des faits accomplis de 1695 à 1712, est bien le même que les annalistes désignent

---

[3] LeVasseur avait préparé les plans des fortifications de Québec, que l'on commença en 1702. Il eut aussi quelque discussion avec M. le marquis de Crisafy, qui alors commandait la place.

sous le nom de *De Catalogne.* Il ne peut être question de M. De Léry, dans ces années, puisqu'en 1695 il n'avait encore que treize ans d'âge, et que les instructions de partir pour le Canada ne lui furent données que le 23 juin 1716.

On trouve encore à la page 54 de la quatrième série du même recueil publié par la Société historique, année 1695 : " On envoya à M. de Louvigny, au lac Saint-François, deux détachements, l'un commandé par M. de Repentigny, et *je commandais le second.*"

" Le 24 février, l'hôpital de Montréal brûla. Le 28, M. de Callières fit assembler tous les principaux habitants dans la paroisse, où chacun fit des offres pour le réparer. *On me chargea de la conduite des travaux.*"

Rapprochons maintenant cet article de celui que nous lisons dans la vie de Mlle Mance, où il est dit :

" Après l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal, M. *Gédéon de Catalogne* vint au secours de cette communauté si éprouvée. Architecte habile, il prépare les plans du nouvel édifice, dirige les hommes pour la préparation des bois nécessaires au rétablissement de l'Hôtel-Dieu, et, conjointement avec M. Pothier, marchand de Montréal, est chargé de la direction des travaux, par une délibération prise dans une assemblée générale des citoyens présidée par M. de Callières.

" Ces deux messieurs s'acquittèrent de cette commission honorable avec toute l'activité qu'on pouvait attendre de leur parfait dévouement." (*Vie de Mlle Mance, t.* II, *p.* 130.)

M. Gédéon de Catalogne, ingénieur militaire.

A la page 61ème du recueil, on lit encore : " *Je fus envoyé* pour faire faire l'enceinte de la ville des Trois-Rivières.

" Le 2 novembre suivant, *nous partîmes de Québec* au nombre de quarante Français et quarante Abénaquis, et arrivâmes à Plaisance (Terre-Neuve) le 15 novembre.

" On envisagea les conséquences qu'il y avait de fortifier Chambly, étant le passage de l'ennemi.... Les intendants ordonnèrent des fonds pour cette dépense et obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner chacun huit jours de corvée, et que pour commencer ces ouvrages et les mettre en état de défense, *on m'ordonna de m'y transporter*, l'automne, pour y faire amasser des matériaux."

Une page, pour les années 1711-1712, se lit encore comme suit :

" L'on avait commencé à jeter les fondements de deux redoutes à Québec pour être continués l'année suivante, quoique les fonds fussent épuisés.

" L'une des redoutes fut achevée, à la menuiserie près, et la maçonnerie de l'autre montée au carré, et en outre on fit un mur le long de la côte du Palais, jusque vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, et on commença deux bastions et la courtine, entre la redoute du Cap-au-Diamant et le cavalier de M. Dupont [1] et ces ouvrages en sont demeurés là.

" M. de Beaucour ayant été envoyé à l'île Royale, *je fus chargé de la conduite des ouvrages et des toises.*"

En 1714, l'actif et intelligent Gédéon dirigeait encore à Québec les travaux de la redoute du Cap-au-Diamant et du château Saint-Louis.

---

[1] La butte du moulin qui servait de cavalier était à l'extrémité de la rue Mont-Carmel, sur l'espèce de jetée qui existe encore en arrière des bâtisses servant aujourd'hui de palais de justice. (LeMoyne, *Fortifications de Québec, p.* 2).

Six ans plus tard, il était envoyé en garnison à Louisbourg, Cap-Breton, où il présidait à l'exécution des travaux de fortification de cette ville.[5]

C'est dans cette dernière ville que Gédéon de Catalogne terminait une carrière des plus honorables et des plus chrétiennes, rendant son âme à Dieu, le 5 janvier 1729.

Il laissait pour héritiers de son étonnante activité et de ses qualités sociales, un fils, Joseph, et cinq filles, Mmes Damours, Gamelin, Pothier, Dubuisson, De Gannes-Falaise, et De Landriève.[6]

II — Joseph

Joseph, fils de Gédéon, naquit à Montréal le 5 mai 1694.[7] Son père après l'avoir fait étudier à Paris, lui fit prendre le parti des armes, et, dès l'année 1722, il recevait sa commission d'enseigne. Il servit en cette qualité à l'île Royale en 1727, et trois ans plus tard il était élevé au grade de lieutenant de marine.

En 1733, le 3 février, il épousait à Montréal Charlotte Dubuisson.

Ses mérites lui obtinrent bientôt l'honneur d'être décoré de la croix de chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis.

Bien que militaire expérimenté, Joseph s'était adonné à la littérature et aux sciences. Il composa un *Traité sur l'aiguille aimantée*, qui lui valut un fauteuil à l'Académie des sciences de Paris.

Malheureusement pour la science et la colonie, il décédait à Louisbourg en 1735, six ans seulement après son père, ne laissant qu'un fils, Louis-Charles-François-Gédéon.

III — Louis-Charles-François-Gédéon

Louis-Charles-François-Gédéon, fils unique de Joseph, naissait à Louisbourg le 14 février 1734. Il voulut, comme ses ancêtres, embrasser la carrière militaire, et comme eux fut décoré de la croix de chevalier de Saint-Louis.

Il fut un des braves de 1759 qui combattirent si vaillamment pour conserver à la France cette belle et vaste contrée du Canada. Le succès n'ayant pas couronné leurs efforts, le Canada fut cédé à la couronne d'Angleterre.

En 1765, une ordonnance portait que tous les propriétaires canadiens qui voulaient demeurer au Canada et prêter serment de fidélité à l'Angleterre, resteraient en possession de leurs biens.

Mais le caractère de l'officier français ne lui permit pas de se plier sous la domination d'un souverain étranger, et dès lors il renonça à ses propriétés, pour rester fidèle à la foi jurée au roi et à la France, aimant mieux perdre ses titres et ses droits à la seigneurie des Prairies-Marsolet, qui était passée dans sa famille, que de consentir au sacrifice de sa nationalité. En 1766, il partit pour Saint-Domingue, où bientôt il eut le commandement de la place des Cayes, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 1781. Son corps repose dans l'église de Saint-Pierre de Saint-Domingue.

---

[5] Les ruines de ces fortifications subsistent encore (1884).

[6] Ces familles comptent de nombreux et honorables descendants.

[7] Il est à remarquer que la famille Gédéon de Catalogne s'est toujours dirigée vers le continent de l'Amérique depuis deux siècles. Tous les descendants du premier Gédéon ne passèrent en France que le temps de leur éducation. Aucun n'y reçut le jour, et tous sont demeurés français, fidèles au roi et à leur France bien-aimée.

De son mariage avec Mlle Louise Guyon-Desprès, célébré le 19 février 1759 à Montréal, naquit Charles-Gédéon.

IV — Charles-Gédéon

Né à Montréal le 11 septembre 1764, Charles-Gédéon n'eut pas l'avantage de connaître sa mère patrie, puisqu'en 1766 ses parents passaient à la Martinique ; mais il avait devant lui l'exemple de ses ancêtres dont il retraçait la lignée jusqu'aux croisades et dont il lisait les armoiries :

D'or au chevron de gueules accompagné au chef d'un croissant et d'une étoile du même, en pointe d'un pin au naturel sur une terrasse sablée. L'écu timbré d'un casque de baron, orné de tous ses lambrequins.

Il entra et fit ses études à l'école militaire de Paris et obtint la décoration de Saint-Lazare décernée aux six premiers de l'école. En 1782, il partit pour l'Espagne, avec son régiment et assista aux batailles de Cadix et de Gibraltar. Il entrait, l'année suivante (1783), au régiment de la Martinique, et dès lors servit avec grande distinction. De brillants faits d'armes signalèrent sa présence à Sainte-Lucie.

En 1790, il obtenait le grade de capitaine, et quelque temps après, bien jeune encore, il était décoré de la croix de Saint-Louis.

C'est à cette époque (1791) qu'il épousa Mlle Gallet de Saint-Aurin, appartenant à une des familles les plus honorables de la Martinique. Elle décéda en 1840, à Saint-Pierre de la Martinique.

"En 1793, écrit Sydney Daney, à la tête de quelques royalistes, il s'empara de la batterie Carnicas, au Gros-Morne, afin de combattre Rochambeau, lieutenant-général des armées de la République, et gouverneur de la Martinique, qui se trouvait à la tête des patriotes.

Dans l'attaque du morne Vert-Pré par Rochambeau, les colons ayant négligé de suivre les conseils de Charles-Gédéon, furent battus. Celui-ci put nés[illegible]nir quelques compagnons pour prévenir les suites d'une défaite qui pouvaient [illegible] Il protégea ainsi les femmes et les enfants qui fuyaient un vainqueur don[illegible] d'avoir entendu vanter la clémence. Il voulut même les conduire jusqu'à l[illegible]s'embarquèrent."—(*Histoire de la Martinique*, par Sidney Daney, imprimée à [illegible] 1846.)

L'Angleterre s'étant rendue maîtresse de l'île de la Martinique, en 1794, Charles-Gédéon crut, dans son patriotisme héréditaire, devoir renoncer à la carrière des armes plutôt que d'accepter les offres brillantes que lui faisait le nouveau gouverneur de la colonie alors devenue un des joyaux de la couronne d'Angleterre.

A cette époque déjà bien éloignée, il ne pouvait en aucune manière témoigner que des sentiments de froideur pour la nation maîtresse de l'île.

Il conçut même, en 1809, le projet d'un coup d'Etat, pour en reprendre possession ; mais trahi dans ses plans, il eut à subir une longue détention au fort Saint-Louis.

Vaincu mais non abattu, Charles-Gédéon répondit au gouverneur anglais qui, présidant au conseil réuni pour le juger, lui reprochait d'être hostile au gouvernement de Sa Majesté britannique : "*Qu'entendez-vous, Monsieur le gouverneur, par cette expression "hostile" ?*
"*Est-ce que vous voudriez faire couler du sang anglais dans mes veines ? Ce serait aussi difficile que*
"*de faire couler du sang français dans les vôtres. Ce qui est un mérite pour vous serait donc un*
"*crime pour moi !*"

Ses juges, qui étaient d'ailleurs des gens d'honneur, n'osèrent pas condamner un citoyen aussi dévoué et aussi ferme. Il fut remis en liberté.

Les représentants du gouvernement français qui, en 1814, avait repris possession de l'île, n'oublièrent pas, dans sa retraite, le brillant officier du régiment de la Martinique, et mettant à profit son zèle, son courage, ses lumières et son expérience, ils le nommèrent d'abord commandant, puis colonel du bataillon des milices. Il fut successivement membre du conseil général et membre du conseil privé, et, en 1823, il était décoré de la croix de la Légion d'honneur.

Le brave, loyal et généreux Charles-Gédéon s'éteignit le 9 août 1854 à la Martinique, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

V — Auguste-François-Marie-Gédéon

Né en 1796 à Saint-Domingue, Auguste-François-Marie-Gédéon épousait en 1823, Mlle Marie-Louise-Joséphine de Carbonel, originaire de Provence, et petite nièce de l'abbé de l'Epée. Il était lieutenant des bataillons coloniaux, et membre du conseil colonial. Il mourut le 31 janvier 1850 à Madison, Etat de New-Jersey, laissant deux fils Gédéon-Auguste et Jules-Charles.

VI — Gédéon-Auguste

Gédéon-Auguste, fils aîné du précédent, reçut le jour le 8 juillet 1824, à Saint-Pierre de la Martinique. Il y étudia le droit et y exerça les professions de notaire et d'avocat. Dans l'*Etat présent de la noblesse française* on trouve mentionné le baron Gédéon de Catalogne, notaire à Saint-Pierre de la Martinique.[8]

Le 16 novembre 1852, il épousait Mlle Louise-Hylaris Tiberge, fille de Noble-Hypolite Tiberge[9] et de demoiselle Hodebourg DesBrosses. Cette dernière était parente avec les Dauray de Maupertuis, les Tascher de la Pagerie et les Dubuc de Rivery, dont un des membres, Mlle Aimée, fut enlevée par des pirates sur les côtes d'Algérie, et envoyée par le Bey comme présent au Grand Turc Sélim III.

Elle devint sultane favorite, et à l'avènement de son fils Mahmoud II au trône, en 1808, elle fut déclarée sultane validée.

Gédéon-Auguste est décédé à Saint-Pierre le 10 septembre 1861, ne laissant qu'un fils Paul-Louis-Gédéon, et une fille, Marie-Gabrielle-Laurence.

VII — Paul-Louis-Gédéon

Paul-Louis-Gédéon, septième descendant de la branche cadette, est aujourd'hui l'héritier des titres de cette famille si remarquable. Il occupe la propriété de ses pères, et possède toute l'estime de ses concitoyens.

---

[8] Voir *Bachelin de Florence*, p. 421, éd. 1873-74.

[9] Petit neveu du célèbre abbé Tiberge, baron d'André, bien connu sous le règne de Louis XIV, et dont il est fait mention dans les lettres de Mme de Maintenon.

Quelque temps après la publication du premier volume du *Dictionnaire généalogique*, l'auteur recevait de M. Paul-Louis-Gédéon de Catalogne la lettre suivante :

" Monsieur l'abbé,

" J'ai appris, par une revue littéraire, que vous aviez publié un premier volume du dictionnaire des familles canadiennes. J'ai songé immédiatement à vous écrire pour vous expédier quelques documents concernant ma famille qui a habité le Canada pendant près d'un siècle. Je regrette vivement qu'ils ne soient pas plus détailliés ; mais toutes mes tentatives pour les compléter sont venues échouer contre le mauvais vouloir de l'archiviste du ministère de la marine, à Paris.

" Plus heureux que moi, vous avez sans doute pris connaissance, aux archives de la marine, d'une somme de documents dont l'accès est refusée à beaucoup d'historiens archéologues. Nul doute aussi que vos archives du Canada ne soient très riches et très précieuses.

" De nombreuses familles françaises, Monsieur l'abbé, doivent s'intéresser vivement à votre ouvrage ; depuis longtemps en effet, les noms de nos exilés du Canada attendaient une plume généreuse qui les réveillât de l'oubli et des ténèbres dans lesquels ils étaient plongés ; c'est assez vous dire, Monsieur l'abbé, le succès qui attend votre dictionnaire.

" Permettez, Monsieur l'abbé, que je vous exprime les vœux les plus sincères pour que le deuxième volume de votre intéressant et si précieux ouvrage rencontre le succès mérité de son aîné. Plusieurs de mes amis, dont les familles ont eu des alliances au Canada, s'intéressent vivement à votre publication, et se sont adressés à un libraire de Paris pour le faire venir du Canada.

" Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

" P. DE CATALOGNE."